



## chèque notaire non encaissé en 2014

Par **Cath33**, le **31/01/2020** à **10:05**

Bonjour,

Dans ma boîte aux lettres, j'ai trouvé une enveloppe à mon attention, datant d'octobre 2014.

Est-ce un voisin qui l'aurait déposé suite à une erreur de distribution de courrier, je reçois moi-même des courriers de mes voisins du numéro BIS.

J'ai acheté un appartement en 2014, le notaire m'envoyait un chèque de la caisse des dépôts en courrier simple pour l'excédent de provision avec une décharge que je n'ai évidemment par renvoyé.

Je souhaiterais récupérer la somme du chèque de 225€, comment puis-je faire ?

Merci pour votre réponse.

Par **youris**, le **31/01/2020** à **17:56**

Bonjour,

Le chèque de 2014 n'étant plus valable, vous devez demander à l'émetteur du chèque de vous en refaire un.

Mais je ne suis pas certain, mais je doute que l'émetteur accepte facilement, il vous opposera sans doute la prescription.

Salutations

Par **Cath33**, le **02/02/2020** à **08:33**

Bonjour Youris et merci pour cette réponse.

je vais tenter ma chance, demander un nouvel envoi.

Bon week end.